

regards

« Si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix. »

Sherry Anderson

VOLUME 16 NUMÉRO 2 - MARS 2021

JOURNAL COMMUNAUTAIRE D'ASCOT



INTERVENTION DE QUARTIER

Plus de 50 familles connues de l'intervention de quartier ont reçu un super-pizza

page 5

NOUVELLES POUR
NOTRE JOURNAL

LE DÉBUT
D'UN TEMPS
NOUVEAU

DIMINUTION DE
LA FRÉQUENCE
DES PARUTIONS
POUR LE JOURNAL
REGARDS



LA CHEF MÉLANIE GAGNON SE TRANSFORME EN MINI-USINE SOUS LA BANNIÈRE NANY'S

L'entreprise familiale Auberge Ste-Catherine-de-Hatley fondée en 1995...

page 6



page 3

Contactez votre caisse
pour l'ensemble de vos projets;
plusieurs produits et services sont
disponibles selon vos besoins!

819 565-9991



Desjardins
Caisse des Deux-Rivières
de Sherbrooke

Coopérer pour créer l'avenir

Visitez notre site Internet :

www.desjardins.com/caisse-deux-rivieres-sherbrooke

Prochaine date de tombée des textes et des publicités
12 AVRIL 2021

Prochaine date de parution
5 MAI 2021

RÉDACTION

600, rue Thibault
Sherbrooke QC J1H 6G7
Tél. : 819 342-0996

journalregards@gmail.com

PUBLICITÉ

(819) 342-0996
journalregards@gmail.com

ABONNEMENT ANNUEL

POSTAL : 25 \$ / 10 numéros
COURRIEL : 10 \$ / 10 numéros

SE BALADER TOUT EN PROTÉGEANT NOS FORÊTS LORS DU DÉGEL



En partenariat avec :



Corporation Ascot en Santé
info@ascotensante.org
819-342-0996

<https://www.facebook.com/AscotenSante/>

Regards est réalisé grâce à la participation financière du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, de l'Arrondissement du Mont-Bellevue.

Québec

Sherbrooke
Ville de

Arrondissement du Mont-Bellevue

Tirage certifié AMECQ

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉTIERS ÉCRIS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Regards est aussi disponible en format PDF sur le site : <https://concertationascotensante.wordpress.com/>

Dépôts légaux : Bibliothèques nationales du Québec et du Canada

Tirage : 4950 exemplaires

Distribution : Publisac

Graphisme : Liliana Leal

Révision et correction : Jn-Guy Saint-Gelais, Monique Joyal-Painchaud et Daniel Grégoire

Conseil d'administration : Hugo Latour, président; Liliana Leal, vice-présidente; Monique Joyal-Painchaud, secrétaire; Jérémy Gaulin, trésorier; Céline Landreville, administratrice; Guy Boucher, administrateur; Daniel Grégoire, administrateur.

Regards est un journal communautaire dont la mission est de participer à la mobilisation des citoyens, des organismes et des institutions du quartier Ascot. Son contenu rédactionnel contribue à mettre en valeur la richesse du tissu social et culturel local. Les opinions émises dans les textes publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. *Regards* ne s'en tient pas responsable.

Ne jetez pas ce numéro de Regards : recyclez son papier!

<https://www.facebook.com/JournalRegards/>



Le dégel est à nos portes. Bientôt, nous verrons à nouveau une jeune végétation verte s'installer. La faune s'activera devant cette nourriture de plus en plus abondante et nous-mêmes sortirons davantage à l'extérieur pour profiter des températures clémentes.

Bien que boueuse, la saison printanière nous encourage à profiter des grands espaces et à nous balader en forêt. Mais saviez-vous que les sols sont très fragiles à cette période et que certains comportements peuvent grandement nuire à la végétation? Nous vous encourageons donc à prendre de bonnes habitudes lors de vos promenades.

Au dégel, l'humidité se cristallise et prend de l'expansion. On voit alors des sols gonflés par des cristaux de glace. En piétinant ces zones, on compacte le sol et on réduit sa capacité à se drainer. Les traces se remplissent d'eau et, en se multipliant, elles créent

des ornières telles que les véhicules pourraient le faire. Cela a pour conséquence de générer de l'érosion et de possiblement modifier les volumes d'eau disponibles pour les plantes. De plus, les marcheurs subséquents auront tendance à éviter les zones piétinées et remplies d'eau. Ils élargiront la zone affectée et piétineront potentiellement des plantes fragiles qui normalement devraient être à l'abri à l'extérieur des sentiers.

Pour ces raisons, plusieurs sentiers sont fermés en période de dégel. Il est important de les éviter afin que ceux-ci demeurent praticables à long terme. Ceux qui demeurent ouverts présentent des sols moins fragiles et peuvent être empruntés au dégel. Leur topographie, sol ou conception les protègent. Il n'en reste pas moins important de demeurer dans les sentiers malgré la boue. Il ne vous en coûtera qu'un bon nettoyage de botte!

Carrière ÉCONOLITHO imprimerie

- imprimés commerciaux
- service de lettrage
- conception graphique
- estimation gratuite

D'une qualité et service impressionnant!

975-1, chemin Hamel Sherbrooke, Qc J1R 0P7 | info@imprimeriecarriere.com | 819 569-0219



LE DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU



Hugo **LATOUR**
Président
Journal Regards

Je ne saurais trouver mieux que ces mots que chantait Renée Claude, en 1970, pour illustrer les changements qui s'opèrent actuellement au Journal Regards: *C'est le début d'un temps nouveau!*

En effet, l'obtention d'une aide financière du *Ministère de la culture et des communications* permet actuellement au journal de se pencher sur son avenir en tant que média communautaire, devenu un incontournable pour les citoyennes, les citoyens et les partenaires du quartier Ascot depuis plus de 15 ans.

Au volant de cette démarche, dont les traits se préciseront au fil des prochains mois, le nouveau conseil d'administration fait preuve d'une grande cohésion dans ses travaux, ainsi que d'une vision commune qui rassemble et motive les partenaires : un journal au goût du jour qui reste accessible, viable financièrement et surtout; un journal porté PAR et POUR sa communauté!

En mon nouveau rôle de président, il me fera plaisir de vous tenir informés de l'évolution de ces démarches dans les prochains numéros. Voici déjà quelques informations importantes.

EMBAUCHE D'UNE DIRECTION

Dans les dernières semaines, un comité s'est penché sur l'embauche d'une nouvelle ressource pour assurer la direction du journal. Cette personne portera bientôt la responsabilité exécutive des restructurations en cours, ainsi que de la production des prochains numéros.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas encore l'identité de l'heureuse ou de l'heureux élu, mais à en juger par la qualité des candidatures reçues jusqu'à maintenant, je peux vous assurer que le journal sera entre de bonnes mains!



DIMINUTION DE LA FRÉQUENCE DES PARUTIONS

Afin de faciliter l'intégration de notre nouvelle direction et de permettre à l'équipe de consacrer le temps nécessaire aux restructurations, le conseil d'administration a pris la décision de réduire la fréquence des parutions jusqu'à l'automne prochain.

LES PROCHAINS NUMÉROS PARAÎTRONT DONC UN MOIS SUR DEUX : EN MAI, EN JUILLET ET EN SEPTEMBRE

N'hésitez surtout pas à nous écrire si vous avez des commentaires ou des suggestions en lien avec les nouvelles orientations de votre journal! L'adresse reste la même (journalregards@gmail.com) et nous vous lirons avec attention.

Bonne lecture!



Arrondissement
du Mont-Bellevue

RAPPEL

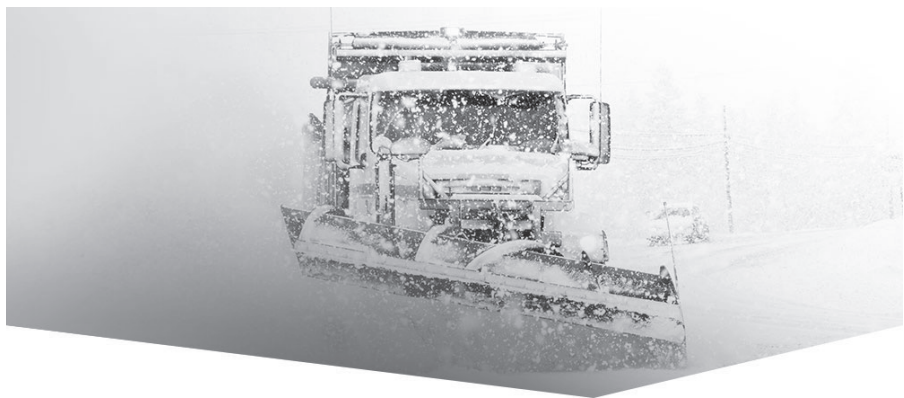
ABRI TEMPORAIRE POUR LES AUTOS

N'oubliez pas que les garages ou abris temporaires installés sur le territoire sherbrookoïse devront être retirés d'ici le 15 avril prochain.

POUBELLES

Le mois de mars est souvent un mois de tempêtes hivernales, nous vous rappelons donc d'éviter de laisser vos bacs roulants trop longtemps en bordure de rue afin de faciliter le travail d'entretien des rues et des trottoirs.

STATIONNEMENT DANS LES RUES



Du 15 novembre au 31 mars, le stationnement de nuit (de minuit à 7 h), à Sherbrooke, est interdit en tout temps. Toutefois, certaines nuits pourront faire l'objet d'une levée d'interdiction. Visitez ville.sherbrooke.qc.ca/ pour vous tenir informé de ces levées d'interdiction, l'information y est publiée quotidiennement.

À SURVEILLER

SEMAINE
DE RELÂCHE

Pour connaître les détails des activités hivernales, visitez le <https://www.sherbrooke.ca/fr/culture-sports-et-loisirs/calendrier-des-activites>



VIE DÉMOCRATIQUE / Calendrier – Mars 2021

Date	Heure	Séance	Lieu
Lundi 1 mars	19 h	Séance ordinaire du conseil municipal	Hôtel de Ville (191, rue du Palais)
Lundi 8 mars	19 h	Séance ordinaire du conseil municipal	Hôtel de Ville (191, rue du Palais)
Lundi 15 mars	19 h	Séance ordinaire du conseil municipal	Hôtel de Ville (191, rue du Palais)
Lundi 22 mars	19 h	Séance ordinaire du conseil de l'arrondissement des Nations	Bureau d'arrondissement de Jacques-Cartier (2070, boul. de Portland)

Les ordres du jour sont disponibles, le matin même de la séance, dans la section :

- « Conseil municipal » du sherbrooke.ca/mairie pour les ordres du jour du conseil municipal;
- « Séances du conseil d'arrondissement » du sherbrooke.ca/viedemocratiquemb pour les ordres du jour du conseil d'Arrondissement du Mont-Bellevue.

Bureau de l'Arrondissement : 819 823-8000, poste 3921
Courriel : arr.des.nations@ville.sherbrooke.qc.ca



INTERVENTION DE QUARTIER

À chaque année, l'équipe de l'intervention du quartier Ascot du CIUSSS de l'Estrie-CHUS organise une activité familiale durant l'été. Cette activité a plusieurs buts dont ceux de faire connaître des attraits de la ville de Sherbrooke, gratuits ou à faibles coûts, créer et renforcer des liens informels entre citoyens du quartier de différentes origines et offrir un moment de plaisir en famille. Étant donné la pandémie Covid-19, il nous a été impossible de réaliser cet évènement annuel estival. Nous avons donc réfléchi à une façon de réinventer l'activité, dans un contexte qui ne permettait pas les rassemblements.

Plus de 50 familles connues de l'intervention de quartier ont reçu un super-pizza les 4 et 5 mars derniers, dans le confort de leur foyer. Les intervenantes du quartier d'Ascot et la direction de Domino's Pizza ont uni leurs efforts pour l'organisation



En ordre d'apparition sur la photo en débutant par la gauche Lindsay-Ann Boucher, T.S. et intervenante de quartier; Marie-Pier Bégin-Léveillé, T.S. et intervenante de quartier; Amélie Fortin, psychoéducatrice et intervenante dédiée 0-5 ans; Paméla-Anne Bourret, psychoéducatrice et intervenante dédiée 5-18 ans du CIUSSS-CHUS; Adelard Masabo, gérant chez Domino's Pizza et Amanda Boersen, superviseure chez Domino's Pizza

de cette activité spéciale en cette période difficile. Toute l'équipe de l'intervention du quartier Ascot souhaite remercier chaleureusement le restaurant Domino's Pizza situé au 1105 rue Belvédère Sud à Sherbrooke qui a contribué à créer ce moment de bonheur en famille.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec



Le journal communautaire Regards est un outil promotionnel efficace pour les gens d'affaires du quartier. Plus de 80 % d'entre eux ont déjà annoncé dans notre journal.

C'est un partenariat gagnant-gagnant car, ce faisant, nos annonceurs posent un geste solidaire, tout en contribuant au dynamisme du journal.

Gens d'affaires, annoncer dans Regards vous intéresse?

N'hésitez pas à nous contacter

Téléphone : 819 342-0996 | Courriel : journalregards@gmail.com



LA CHEF MÉLANIE GAGNON DE L'AUBERGE STE-CATHERINE-DE-HATLEY SE TRANSFORME EN MINI-USINE SOUS LA BANNIÈRE NANY'S



Denyse TREMBLAY
dtremb7@videotron.ca

L'entreprise familiale Auberge Ste-Catherine-de-Hatley fondée en 1995 devient maintenant une mini-usine pour la croissance de son entreprise de tartinades de fruits et confits de légumes connus sous la marque Nany's. Mélanie fait aussi de la consultation sur divers projets qui touchent la restauration. Après plus de 25 ans l'auberge a fermé ses portes le 22 décembre 2019, une décision prise avec Mme Bibiane Gagnon, Grégoire et Mélanie de fermée de fermer due au cancer de Mélanie. Un diagnostic de cancer du sein avec le gène du BRCA2.

Elle a une force incroyable, un moral positif à toute épreuve et un goût de vivre sans borne. Cela ne l'empêche pas d'avoir beaucoup de projets. Elle participe au Gala des Grands Chefs qui cette année la formule a été revisité due au Covid-19 par un livre de recettes fait par plus de 80 Chefs de toutes les régions du Québec et dont les profits sont remis à la Société Canadienne du Cancer.



Parlez-moi de votre mini-usine qui existe depuis 10 ans.

Tous les produits Nany's sont 100 % naturels et exempts d'allergènes.

La Chef a su créer des combinaisons de saveurs uniques autant pour les tartinades de fruits que pour les confits de légumes. Tous ses produits sont végétaliens. Les produits sont disponibles sur la boutique en ligne.

Mélanie travaille dans la cuisine depuis plus de 30 ans.

Vous semblez être très passionnée?

Beaucoup car tout est possible dans la cuisine, j'adore travailler avec les produits locaux du Québec. J'aime tous les mets, je n'ai aucun mets préféré en particulier. J'aime transférer mon savoir à la nouvelle génération qui s'envient et laisser la place aux jeunes.

Un message suite à votre parcours de vie?

Ne jamais avoir honte de demander de l'aide et surtout ne pas avoir peur du jugement des autres.

Vous êtes une femme de cœur ayant une force intérieure hors du commun. J'espère que votre destin vous fera vivre que de belles expériences qui touchent l'incomparable comme votre rêve, monter le Kilimandjaro.

Visiter le site en ligne : www.nanys.ca ou par courriel info@nanys.ca ou encore par téléphone au numéro 819-432-3716.

Merci pour cette entrevue. J'ai appris ce que c'est la force et le courage.



BESOIN DE PARLER ? JE SUIS LÀ POUR VOUS ÉCOUTER !

Bonjour, mon nom est Mathieu Schommer et je suis travailleur de milieu pour l'organisme Dira-Estrie auprès des aînés de 65 ans et plus des arrondissements des Nations et de Fleurimont.

Que ce soit pour parler d'un conflit que vous vivez avec une personne, des questionnements sur une situation difficile, des obstacles personnels ou simplement le goût de discuter en toute confidentialité.

Je suis présent pour vous écouter, vous informer, vous référer et vous accompagner vers les bonnes ressources de la communauté selon vos besoins.

Au plaisir d'échanger avec vous ☺

N'hésitez pas à référer et en parler aux aînés de votre entourage

Coordonnées :

Mathieu Schommer

Travailleur de milieu auprès des aînés

DIRA-Estrie

Téléphone : 873-662-1610

Courriel : itmav@dira-estrie.org

Service gratuit grâce au soutien financier du secrétariat aux aînés

Gouvernement du Québec.



ON VEUT VOUS FAIRE RAYONNER!

En 2021, *Regards* veut faire connaître à ses lecteurs les organismes et les gens qui œuvrent dans le quartier.

Organismes communautaires, commerçants, clubs sportifs, associations étudiantes ou institutions privées, on veut vous faire RAYONNER!

Présentez-nous votre équipe, votre vision, votre programmation, vos nouvelles couleurs ou vos projets à venir pour la communauté.

On veut vous CONNAÎTRE!

Avec votre collaboration, un cahier spécial de 4 pages sera réalisé pour vous au coût de 500 \$. Seront inclus :

- ▼ rédaction du contenu;
- ▼ mise en page;
- ▼ visibilité de votre organisation pendant un ou deux mois dans le journal *Regards*;
- ▼ PDF du cahier spécial réutilisable pour d'autres fins de promotion.

Pour plus de détails ou pour réserver votre cahier publicitaire, contactez l'équipe du journal *Regards* :
Tél. : 819 342-0996
journalregards@gmail.com



L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE :

UNE INSTITUTION BIEN PARTICULIÈRE



Jean-Marie DUBOIS

Université de Sherbrooke

Gérard COTÉ

Société d'histoire et du musée de Lennoxville-Ascot

L'histoire de l'école remonte à l'annexion par la Ville de Sherbrooke, en 1942, du secteur dit de Collinsville dans le canton d'Ascot, où le site de l'école se trouve. On ouvre d'abord deux écoles temporaires dans la nouvelle paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. En 1942, le Bureau des commissaires invite les Sœurs de la Présentation de Marie à ouvrir une école de quatre classes pour les filles dans une maison à logements de la rue Sainte-Thérèse (actuel 1190 de la rue Ste-Thérèse). L'année suivante, il invite les Frères du Sacré-Cœur à ouvrir une école pour garçons de quatre classes, dans un bâtiment sur la rue Drummond (rue Galt Ouest), face à la rue Sainte-Thérèse. C'est probablement l'édifice à logements du 1690 qui a été rénové.

Les enseignants étant surtout des pères Dominicains, on donne le nom de Saint-Dominique à cette école. En 1943-1944, les écoles comptent 108 filles et 110 garçons.

L'école Notre-Dame-du-Rosaire est finalement construite en 1945-1946 au coût de 212 500 \$ et compte 29 classes et 250 élèves. La particularité de cette école est qu'elle est divisée avec deux entrées séparées, comme le montre la photographie ci-jointe : d'un côté, les filles et le logement

des sœurs et de l'autre côté, les garçons et le logement des frères. En 1959, on doit agrandir l'école et le logement des religieux est convertit en classes. Ces derniers

que la gestion participative autant des élèves et des parents que des enseignants et gestionnaires. L'école manquant de locaux, en 2002, L'Écollectif déménage à l'école du



Photo : courtoisie de Jean-Louis Beaudoin, Sherbrooke

quittent l'école et leur enseignement est pris en charge par des laïcs. L'école accueille alors 262 filles et 300 garçons. En 1965, c'est au tour des religieuses de quitter et leur logement est converti en classes. Les deux écoles sont alors jumelées sous une même direction et les classes deviennent mixtes, accueillant 625 élèves.

En 1969, le niveau secondaire quitte l'école. En 1984, l'école offre les ressources nécessaires au lancement d'une école alternative, L'Écollectif. Celle-ci prône l'innovation pédagogique ainsi

Touret. En 2007, un gymnase est construit au coût de 989 500 \$. La même année, l'école est dédiée à de l'aide particulière et développe une expertise en accompagnement des enfants en difficulté qui sont intégrés aux classes régulières.

En 2020-2021, pour ses 438 élèves répartis de la maternelle à la 6e année, sous la direction d'Isabelle Laroche, l'école compte, entre autres, 17 enseignants réguliers et 10 enseignants spécialisés.

COUPS DE COEUR 2021

DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC :



Jean-Marie DUBOIS
jean-marie.dubois@usherbrooke.ca

Pour la Saint-Valentin, la Commission de toponymie du Québec vient de dévoiler pour la 13e année consécutive ses 12 coups de cœur parmi les milliers de toponymes officialisés chaque année. Pour l'année 2020, parmi les 12 coups de cœur de ses six commissaires, on retrouve la rue des Paillette-d'Or. C'est un honneur pour le Comité de toponymie de la Ville, même si ce toponyme n'a pas gagné le titre de

coup de foudre 2021. En effet, le coup de foudre des commissaires est la rue Awacak, à Trois-Rivières, nom qui signifie « petit être de lumière ». Quand au coup de foudre établi par le vote du public, c'est la chute des Pitounes Volantes dans le parc national de la Jacques-Cartier, nom qui fait référence aux rondins de quatre pieds qui dévalaient jadis cette chute lors de la drave.

Jean-Marie Dubois, commissaire, qui n'a pu voter pour notre toponyme pour une question d'éthique.

Jean-Marie Dubois

Téléphone : 819-563-1589 (rés.)



Jean Coutu

**François Maltais, Alexandra Allie
et Guillaume Beauregard**

1363, rue Belvédère Sud, Sherbrooke
819 565-9595

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h

Samedi 8 h 30 à 20 h

Dimanche 9 h à 20 h



AIR MILES Jean Coutu

**Payez maintenant vos achats
directement avec vos milles de
récompense AIR MILES.**

Rien de plus simple!

Ayez en main votre carte AIR MILES et votre
NIP et le tour est joué.

- ✓ Infirmière sur place
- ✓ Prélèvement sanguin et urinaire
- ✓ Administration de vaccins
- ✓ Remplacement de bandages
- ✓ Photo Passeport / Assurance Maladie
- ✓ Service de Fax et de Photopies

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme. Toutefois, compte tenu du nombre limité de doses de vaccin, les personnes ayant eu la COVID-19 pourraient attendre 90 jours après la maladie pour être vaccinées.

Québec.ca/vaccinCOVID

1 877 644-4545

Québec 



LES ARTISAN.E.S DU COMMUNAUTAIRE AUTONOME RECHARGENT LEUR BATTERIE ET INTERPELLENT LE GOUVERNEMENT POUR CONTINUER DE PORTER LE FILET SOCIAL!

Sherbrooke, le 17 février 2021 - Dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire!*, qui réunit plus de 4000 organismes d'action communautaire autonome dans l'ensemble du Québec, des équipes de travail, des bénévoles et membres de 6 régions du Québec se sont réunis virtuellement afin de prendre une pause bien méritée. Cette action s'inscrit également autour de la Journée mondiale pour la justice sociale.

Ce sont plus de 300 personnes qui ont pris le temps d'échanger et de recharger leurs batteries dans le cadre de cette journée de ressourcement. Elles veulent également aujourd'hui envoyer un message fort au gouvernement : il est plus qu'urgent de financer les services publics et les organismes d'action communautaire autonome à leur juste valeur afin de renforcer notre filet social qui s'effrite dangereusement.

Depuis bientôt un an, les organismes communautaires autonomes tiennent à bout de bras une partie importante du filet social et cela participe grandement à la fatigue qu'on constate sur le terrain. Des groupes de l'Estrie ont été sondés à trois reprises depuis septembre et le taux d'épuisement se situe toujours en haut du 70%. C'est vraiment inquiétant!

« C'est pourquoi nous tenons à rappeler au gouvernement, qu'en ces temps de pandémie, les organismes continuent de remplir leur part du contrat social. Le délestage dans le réseau de la santé et des services sociaux a un impact sur

notre milieu qui se retrouve plutôt seul à soutenir le filet social. Au-delà des fonds d'urgence, nous nous attendons à un soutien du gouvernement et cela passe par nous faciliter la tâche avec l'approvisionnement en masques et l'accès à la vaccination, par exemple. Or, depuis le début de la pandémie, nous avons l'impression de toujours devoir nous battre, comme si nous quêtions. Ceci participe grandement à l'épuisement vécu par nos travailleuses et nos travailleurs », s'indigne Claudelle Cyr, du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie.

Nous souhaitons une réelle reconnaissance du gouvernement québécois de l'apport social et économique des organismes. « Les gouvernements doivent financer les services publics et les organismes communautaires adéquatement afin de renforcer notre filet social fragilisé. Ils doivent aussi s'assurer du respect des droits humains fondamentaux », insiste Marilou Lépine-Gougeon de la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie.

La crise actuelle démontre les faiblesses de notre filet social québécois. Une chance que le mouvement d'action communautaire autonome est présent et qu'il a su s'adapter rapidement! Face au constat d'échec devant la capacité du réseau public de faire face à une crise sanitaire qui peut à tout moment prendre de l'ampleur et devant l'épuisement des travailleurs et travailleuses de ce réseau et celui du milieu communautaire, le gouvernement doit agir! Il doit

faire preuve de courage politique et s'engager, dès maintenant, à améliorer le financement des services publics et des programmes sociaux pour mettre un terme aux conditions de travail difficiles dans ces secteurs et pour mettre fin aux inégalités sociales. Il n'est pas vrai que nous sommes égaux face à la pandémie. Il est pas mal plus facile de s'isoler quand on vit dans un bungalow avec un terrain que dans un appartement surpeuplé! Ou encore pire, dans un milieu violent.

Les travailleurs et travailleuses des organismes communautaires autonomes connaissent les enjeux qui touchent la population : pauvreté, racisme, accès à une alimentation saine, aux soins de santé, à un logement décent, etc. Le gouvernement a le devoir de reconnaître les expertises communautaires et d'agir dès que la situation le demande. Il a le devoir de mettre en place des solutions rapidement et pas uniquement quand il est acculé au pied du mur suite à une tragédie. Il est grand temps que les élu.e.s le reconnaissent et s'engagent activement afin de renforcer nos capacités d'agir collectivement. C'est urgent!

Pour information :

Claudelle Cyr, directrice du ROC Estrie et porte-parole du comité régional de mobilisation de la campagne Engagez-vous pour le communautaire

direction@rocestrie.org

Cellulaire 514-647-5470



PROJET DE LOI 85

LA MINISTRE LAFOREST DÉPOSE UN PROJET DE LOI

VISANT À FACILITER LE DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE DU 7 NOVEMBRE PROCHAIN

Québec, le 10 février 2021.
– La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, a déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale le projet de loi 85 qui vise à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre prochain, dans le contexte de la pandémie.

Bien qu'il soit difficile de présumer de l'évolution de la pandémie, il pourrait être nécessaire d'adapter certaines règles électorales. Comme il s'agit d'un événement d'envergure nécessitant la réalisation de diverses procédures en amont de la période électorale, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation souhaite que les présidents d'élection bénéficient d'une meilleure prévisibilité quant aux règles applicables.

Dans ce contexte, le projet de loi autoriserait le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) à modifier par règlement des règles électorales prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* pour la prochaine élection. Le règlement serait pris par le DGEQ après consultation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministre de la Santé et des Services sociaux. Le DGEQ pourrait adapter certaines

règles applicables s'il constate qu'il est nécessaire d'agir rapidement et permettrait notamment :

- d'établir les conditions et les modalités du vote par correspondance;
- de prévoir des jours de vote supplémentaires;
- de définir les fonctions des membres du personnel électoral;
- d'ajuster les conditions et les modalités applicables à toute déclaration de candidature.

CITATION :

« Il est essentiel d'assurer une bonne organisation et un bon déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021. Lors de la période électorale, notre projet de loi 85 permettra de prévoir les mêmes mesures sanitaires que celles mises en place lors des différentes élections partielles qui ont eu lieu jusqu'à présent. C'est donc plus de prévisibilité et plus de flexibilité qui seraient accordées ponctuellement au DGEQ. Ainsi, les citoyennes et les citoyens de toutes les régions pourront voter de façon sécuritaire. Par ailleurs, je tiens à saluer d'avance la créativité dont feront preuve les éventuelles candidates et les éventuels candidats dans le cadre de leur campagne électorale. La politique municipale joue un grand rôle dans notre quotidien et dans nos milieux de vie, alors je suis fière de déposer un projet de loi qui contribuera à favoriser la participation électorale et l'exercice du droit de vote. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

FAITS SAILLANTS :

- Lors de la prochaine élection générale municipale, plus de 1 100 municipalités devront tenir des élections de manière simultanée. En 2017, cet exercice a impliqué environ 12 000 candidats et 8 000 élus.
- Notons qu'en ce qui concerne les élections partielles municipales, des mesures particulières ont été prises par arrêté du ministre de la Santé et des Services sociaux. Toutefois, celles-ci demeurent tributaires du maintien de la déclaration d'état d'urgence sanitaire ou d'éventuelles décisions du gouvernement du Québec. Les arrêtés ne permettent donc pas d'offrir la prévisibilité nécessaire pour la tenue de l'élection générale. En conséquence, le gouvernement du Québec a pris l'initiative de déposer ce projet de loi afin d'assurer que les règles qui seront applicables soient connues rapidement.

Source :

Bénédicte Trottier Lavoie
Attachée de presse

Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

514 686-7100



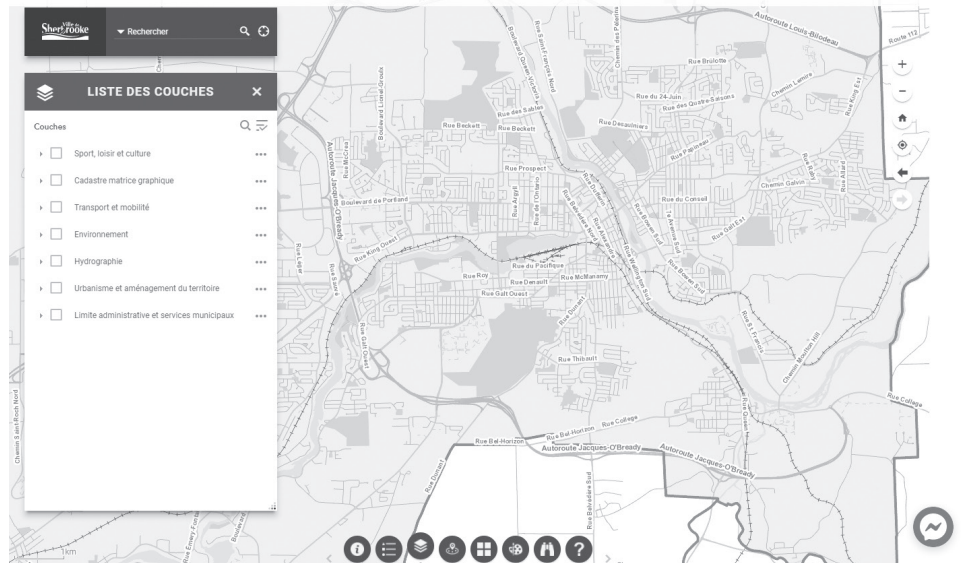
L'ORGANISATION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE EN MODE COVID-19



Sherbrooke, le mercredi 10 février 2021 – L'organisation municipale de sécurité civile (OMSC) a fait le point sur son fonctionnement en temps de pandémie ainsi que sur les moyens mis à sa disposition pour assurer la sécurité de la population en cas d'inondations printanières ou de toute autre catastrophe qui pourrait toucher le territoire sherbrookois.

Le coordonnateur aux mesures d'urgences, Stéphane Simoneau, a rencontré toutes les missions faisant partie de l'OMSC afin de réviser les différentes phases des plans d'intervention liés aux situations qui pourraient survenir. « Nous avons déjà développé une application mobile pour améliorer notre efficacité de prise de décision en mobilité. La pandémie nous a permis de concrétiser cet objectif auprès des différentes missions. De plus, chaque mission peut maintenant prendre connaissance du travail de toute l'équipe en temps réel », a indiqué M. Simoneau.

À court terme, l'OMSC se prépare en cas d'inondations printanières. Si une telle situation se produisait, les différents membres du personnel œuvrant sur le terrain seraient en mesure de se déployer rapidement, les membres de l'OMSC pourraient aider à une évacuation et la mission hébergement seraient également



prête à informer les personnes sinistrées au sujet des consignes sanitaires à respecter. De plus, la population a accès à une carte interactive sur laquelle il serait possible de constater l'état de la situation en temps réel et surtout, de prévoir les actions à entreprendre selon les niveaux atteints. Cette carte est disponible au sherbrooke.ca/carte dans la section « autres cartes thématiques ». Enfin, la population est invitée à consulter le sherbrooke.ca/inondation pour se préparer. En cours d'inondation, de l'information en temps réel sera aussi disponible sur la page d'accueil du site Web de la Ville et sur ses médias sociaux.

La conseillère municipale et présidente du comité de sécurité publique, Danielle Berthold, se

réjouit de cette mise à jour de la part de l'OMSC. « Savoir que des gens expérimentés et dédiés se préparent au pire en dépit des circonstances difficiles causées par la pandémie s'avère très rassurant. Nos policiers, policières, pompiers, pompières et l'ensemble des membres du personnel de la Ville de Sherbrooke et de ses partenaires discutent régulièrement de leurs méthodes d'intervention et nous les en remercions », a déclaré Mme Berthold

Source :

Service des communications

819 560-8664



S'isoler, c'est sérieux.

**Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,
on doit rester à la maison quand :**

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec
un cas confirmé

Québec.ca/isolement

☎ 1 877 644-4545

Votre 
gouvernement

Québec 



LA SEMAINE DE RELÂCHE... CONFINÉE



Jn-Guy **SAINT-GELAIS**

Surveillant de quartier
Arr. du Mont-Bellevue

La Santé publique et le gouvernement ont annoncé une semaine de relâche sans trop de relâchement. En effet, les déplacements seront limités et les activités devront se dérouler dans les bulles familiales.

Mais, la pratique des sports extérieurs sera possible tout en respectant les mesures sanitaires. Ça ne veut pas dire qu'il faudra relâcher les mesures de sécurité. Vous devez vous assurer que tout le monde de la bulle respecte les règles élémentaires de sécurité.

Assurez-vous que les portes de la maison sont bien barrées. Il en est de même pour l'auto. N'oubliez pas d'attacher vos skis et vos bâtons et ne laissez pas traîner vos appareils électroniques à la vue de tous. Ça fait plus de 10 ans que l'on répète ces messages. C'est la façon de ne pas avoir de mauvaises surprises.

Pour celles et ceux qui restent à la maison, redites à vos jeunes toutes les consignes sur le rangement sécuritaire de leurs équipements. Vous ne savez pas qui surveille vos appartements ou votre demeure. La sécurité du milieu est l'affaire de tout le monde.

Bonne relâche!

LA POLICE A BESOIN DE VOUS

La coordonnatrice de la Surveillance de quartier du Mont-Bellevue a quitté son poste dernièrement. Notre marraine Isabelle Gendron et notre parrain Claude Toupin de la Sécurité des milieux sont à la recherche de personnes intéressées à prendre la relève.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le Service de police de Sherbrooke division Sécurité du milieu. Venez rejoindre les rangs de personnes dédiées à la

sérénité et la sécurité de notre milieu communautaire. Isabelle et Claude se feront un plaisir de vous supporter dans votre engagement.

Bienvenue à toutes et tous. Votre aide sera précieuse et appréciée.

Au plaisir.

Jn-Guy Saint-Gelais, *chroniqueur*
Surveillance de quartier,
Arrondissement du Mont-Bellevue
info@surveillancedequartier.org ou
www.surveillancedequartier.org



Ensemble, pour un quartier dynamique!



Karine Godbout

Conseillère municipale district d'Ascot

819 572-4666
karineascot@gmail.com
 Karine Godbout-Ascot

Surveiller la date de la prochaine **rencontre citoyenne** pour y participer.



SHERBROOKE PRÉSENTE SON PLAN D'ACTION 2021



Sherbrooke, le lundi 15 février 2021 – Lors de la dernière séance du conseil municipal, la Ville de Sherbrooke a déposé son plan d'action pour l'année 2021.

Ce plan d'action s'inscrit dans un contexte pandémique et post-pandémique et a pour objectif principal d'atteindre le meilleur équilibre possible entre les quatre piliers du développement durable (environnemental, social, économique et culturel), et ce, en tenant compte des ressources disponibles.

Cinquante-neuf actions, regroupées sous huit axes d'intervention, sont présentées, soit : les relations citoyennes; le sport, les loisirs et les événements; la culture et le patrimoine; les volets communautaire et social; l'environnement, l'aménagement et la mobilité; le développement économique; la sécurité publique ainsi que la modernisation et l'adaptation des processus municipaux. Le plan d'action 2021 est disponible sur le site Web de la Ville de Sherbrooke, à sherbrooke.ca/plans dans la section « direction générale ».



« Au nom du conseil municipal, je tiens à souligner l'ambition de ce plan qui propose, entre autres, des actions relatives à l'adoption d'une politique de participation citoyenne, à l'implantation de logements abordables sur le territoire, à la réduction de l'enfouissement des déchets et à la désignation, par le gouvernement du Québec, d'une zone d'innovation à Sherbrooke », indique M. Steve Lussier, maire de la Ville de Sherbrooke.

« Ce plan d'action vise à canaliser les efforts de l'organisation pour la réalisation concrète des principaux projets structurants pour l'année 2021. Évidemment, sa réalisation demeure tributaire de l'évolution de

la pandémie. Toutefois, soyez assuré que tous nos services sont prêts à déployer les efforts nécessaires pour assurer la réalisation de chacune de ces actions tout en assurant la continuité des activités régulières », ajoute M. Daniel Picard, directeur général de la Ville de Sherbrooke. »

Source :

Service des communications
819 560-8664





APPRENDRE
LE FRANÇAIS
C'EST GRATUIT ET
C'EST GAGNANT!



Cours de français financés et accrédités par
le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)

PROCHAINE SESSION
6 avril au 18 juin 2021

Inscription sur rendez-vous
à partir du 8 février 2021



Certificat valide pour la demande de citoyenneté
Allocation pour étudiants éligibles (\$15/jour de classe)
Frais de garde des enfants de moins de 12 ans remboursés par le MIFI

Horaire des cours

Matin : 9h à 12h
Après-midi : 13h à 16h
Soir : 18h à 21h

Information et inscription

819.821.1995 # 221
info@carrefouraccesloisirs.com
172 Elaine-C-Poirier, Sherbrooke, QC, J1L 2H5



Free, part-time French courses

Registration for the spring session 2021 by appointment, starting February 8, 2021.

Dates of the next session:
from April 6 to June 18, 2021

For information and appointment:
819-821-1995, ext. 221

Looking forward to serving you !

The Cal Team
172, rue Elaine-C.-Poirier, Sherbrooke, J1H 2C5



Carrefour accès loisirs

يمنح دورات اللغة الفرنسية مجاناً
دوام جزئي

دورة فصل الربيع: ابتداء من 06 افريل 2021

انطلاق التسجيلات ابتداء من 08 فبراير 2021
بالميعاد

لمزيد من المعلومات الرجاء الاتصال على الرقم

819-821-1995 الرقم الفرعي 221
العنوان

172 Rue Elaine-C.-Poirier,
Sherbrooke, QC J1H 2C5



Cursos de francés a tiempo parcial gratis

Inscripción para la sesión de primavera 2021
desde el 8 de febrero de 2021 con cita previa.

Fechas de la próxima sesión:
Del 6 de abril al 18 de junio de 2021

Para información y cita : 819-821-1995, extensión 221

Deseando servirles !

El equipo del Cal
172, rue Elaine-C.-Poirier, Sherbrooke, J1H 2C5



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke



Programmation hiver 2021

Intervention de quartier Ascot – CLSC

Local : 1945, Des Grands-Monts, app. 8 et 9

En cas d'URGENCE PSYCHOSOCIALE, composez le 811, option 2

**NOTEZ QUE NOUS SOMMES
FERMÉS LES LUNDIS**



INFIRMIÈRE SUR RENDEZ-VOUS

Pour clientèle sans médecin de famille

Vous devez prendre rendez-vous au : 819-780-2220 # 48140

DEMANDE D'AIDE PSYCHOSOCIALE SUR RENDEZ-VOUS

Informations, références

*Vous devez prendre rendez-vous avec les intervenantes de quartier au :
819-578-9336 ou 819-570-4000*



BÉBÉ TRUCS ASCOT SUR RENDEZ-VOUS

Psychoéducatrice et infirmière sur place pour répondre aux questions
dernier jeudi du mois



Vous devez prendre rendez-vous avec Amélie au : 819-588-2563

FRIPERIE GRATUITE SUR RENDEZ-VOUS

Deux vendredis par mois



*Vous devez prendre rendez-vous avec les intervenantes de quartier au :
819-578-9336 ou 819-570-4000*



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

819 565-7646, 24 heures par jour

www.coopfuneraireestrie.com

Quoi qu'il arrive, vous n'êtes pas seul!

Services complets

Cimetière traditionnel

Cimetière naturel

Arrangements préalables

Columbariums

Mausolée

Chapelle

Accompagnement personnalisé

Cérémonies personnalisées



Sept salons, dont le complexe de la rue du 24-Juin

Sherbrooke, Windsor, Asbestos, Weedon et East Angus



Salon du 505, rue Short, à Sherbrooke